

LIGUE REGIONALE DE BALL-TRAP

POITOU - CHARENTES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2017 Club house du stand de Le Douhet 17100

Sont présents :

□ *Les Présidents ou Représentants des Clubs :*

B.T.C. ROUMAZIERES	Alain DUPOUX	1 voix =>	12 licences
B.T.C. BARBEZIEUX	Serge DELIAUNE	4 voix =>	87 licences
B.T.C. BIGNAC	Pouvoir J. Claude JARDONNET	4 voix =>	98 licences
B.T.C. du CONFOLENTAIS	Procuration Alain DUPOUX	2 voix =>	23 licences
B.T.C. du BOIS d'OUILAT	Jean Marc CLEMENT	3 voix =>	43 licences
C.T. HAUTE SAINTONGE	Bruno BOSSY	2 voix =>	28 licences
B.T.C. FOURAS	Fabien AUGER	2 voix =>	40 licences
C.T.P.A. Le DOUHET	Pascal GUINET	3 voix =>	52 licences
B.T.C. ROYAN-MARENNES-OLERON	Jean Philippe CHEVAIS	3 voix =>	76 licences
B.T.C. Ste NEOMAYE	Gérard LAURENT	3 voix =>	56 licences
B.T.C. de l'AUNIS	Joël NEAU	5 voix =>	128 licences
POITIERS-TRAP	José BARDIN	6 voix =>	186 licences

TOTAL : 38 voix

Sont absents excusés :

□ *Les Présidents ou Représentants des Clubs :*

B.T.C. GENSAC la Pallue	Bernard BEJET	3 voix =>	48 licences
D.T.L. Club Le DOUHET	Bernard REMAUD	2 voix =>	37 licences
B.T.C. CHATELAILLON	Patrick SZEWC	6 voix =>	176 licences
B.T.P.A. TONNAY-CHARENTE	Didier COUDREAU	3 voix =>	46 licences
B.T.C. NIORTAIS	Guy SCHLETUS	0 voix =>	5 licences
LE PASSOUR	Didier SAVIGNY	2 voix =>	24 licences
COURLIS CLUB	Pouvoir à Didier SAVIGNY	2 voix =>	26 licences
B.T du ROC-BECHAUD	Claudy VAUZELLE	0 voix =>	5 licences

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du traité de fusion avec la ligue d'Aquitaine
2. Questions diverses

Le président ouvre l'Assemblée Générale extraordinaire du 5 mai 2017 à 17 heures 45, et remercie Pascal GUINET, Président du CTPA Le Douhet, de nous accueillir dans cette salle, mise gracieusement à notre disposition, pour notre dernière assemblée générale.

- * Après émargements, il précise que 12 clubs sont présents ou représentés sur les 20 affiliés à la FFBT et à jour de leur cotisation. Ces 12 clubs représentent 38 voix sur les 56 possibles, le quorum est donc atteint et l'assemblée peut délibérer valablement.

❖ **Désignation des scrutateurs**

Messieurs Pascal GUINET, Alain DUPOUX, Serge DELIAUNE et Gérard LAURENT sont désignés comme scrutateurs.

I - APPROBATION DU TRAITE DE FUSION

Tous les membres présents ont reçu le projet de traité de fusion-absorption AQUITAINE / POITOU-CHARENTES ainsi que les 9 pièces annexes et en ont tous pris connaissance.

Après discussion, le projet de traité de fusion-absorption AQUITAINE / POITOU-CHARENTES est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

II - QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est posée,

La séance est levée à 18 heures 30.